



Coopérative d'assurance des métiers  
Sihlquai 255  
Case postale  
8031 Zurich

T 044 267 61 61

[info@assurancedesmetiers.ch](mailto:info@assurancedesmetiers.ch)  
[assurancedesmetiers.ch](http://assurancedesmetiers.ch)

**Simplement sûr. Depuis 1902.**

**Impressum**  
Éditeur, concept : Coopérative d'assurance des métiers, Zurich  
Traduction: Syntax AG, Zurich  
Publié le : 19 avril 2024  
© 2024, Coopérative d'assurance des métiers

2023

# Rapport annuel

## Chiffres clés

En milliers de CHF	2023	2022
Primes brutes encaissées à risque propre	51 208	48 900
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	- 35 851	- 37 262
Provisions techniques	172 004	168 421
«Cost Ratio» (taux des frais administratifs)	% 21.7	22.4
«Loss Ratio» (taux de sinistres)	% 79.1	78.5
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 100.8	100.8
Performance des titres (à la valeur du marché)	% 6.1	- 11.0
Rendement immobilier net (ROI)	% 5.2	5.8
Rendement consolidé (titres / biens immobiliers)	% 2.5	- 1.6
Ristournes aux membres <sup>1)</sup>	0	0
Fonds propres <sup>1)</sup>	12 542	12 219

<sup>1)</sup> Sous réserve de l'approbation des comptes par l'Assemblée générale

# Sommaire

4	Préambule
8	Ristournes
9	Rapport sur les comptes annuels
10	Demande à l'assemblée générale et remarque finale
11	Bilan
12	Compte de résultat
13	Tableau des flux de trésorerie
14	Annexe
22	Demande concernant l'utilisation du bénéfice résultant du bilan
23	Rapport de l'organe de révision

## Compte de résultat

En milliers de CHF	2023	2022
Produit net de l'assurance accidents	9 333	10 147
Produit net des assurances choses	1 072	3 663
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	1 008	- 1 071
<b>Produit total des activités d'assurance</b>	<b>11 412</b>	<b>12 739</b>
Provisions (coopérations)	359	376
Total des autres produits	1 967	- 738
<b>Produit total</b>	<b>13 738</b>	<b>12 377</b>
Commissions aux courtiers	- 1 486	- 1 463
Total des autres charges	- 11 929	- 11 449
<b>Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>323</b>	<b>- 535</b>
Ristournes aux membres	0	0
<b>Résultat porté au bilan</b>	<b>323</b>	<b>- 535</b>

# Aborder l'avenir avec sécurité et résilience

4

Les événements mondiaux de ces dernières années ont placé notre société face à un avenir qui s'annonce riche en défis. Nous portons aujourd'hui un regard plus aigu sur notre propre responsabilité, à une époque où les risques deviennent plus complexes. La satisfaction est d'autant plus grande que l'exercice 2023 a été marqué par une accalmie pour l'Assurance des métiers. Cela montre que nous sommes sur la bonne voie.

Les répercussions des crises mondiales, en particulier les performances négatives des marchés financiers et les incertitudes sur le front géopolitique, ont continué de marquer de leur empreinte l'exercice sous revue. Au cours des années précédentes, elles ont généré des pertes, compensées néanmoins par un résultat commercial réjouissant. La reprise économique se poursuit donc, mais elle est confrontée aux défis et engagements continus liés à l'activité d'assurance. La mise en œuvre opérationnelle de nos décisions stratégiques reflète par conséquent les évolutions financières dans un contexte de marché difficile.

Dans le domaine de l'assurance de personnes, l'Assurance des métiers a connu une croissance stable soutenue par une forte augmentation des primes. Ainsi, la tendance positive se poursuit, notamment grâce à une solide stratégie de diversification. Mais nous constatons aussi avec regret que la crise des successions, en particulier dans la filière de la viande, conjuguée à un contexte économique difficile, a entraîné plusieurs cessations d'activité.

Les paiements pour sinistres ont diminué par rapport à l'exercice précédent, mais une accumulation inhabituelle de gros sinistres a néanmoins influencé négativement le résultat commercial 2023.

5

En ce qui concerne la branche Assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie, nous avons de nouveau misé sur une tarification mûrement réfléchie, une sélection des risques extrêmement précise et un suivi rapproché des cas. Ces dernières années, l'esprit du temps a considérablement changé : les congés de maladie pour cause de stress psychique se sont multipliés au cours de l'exercice sous revue et constituent un énorme défi pour les personnes concernées, pour les entreprises et pour nous-mêmes en tant qu'assureurs. Dans l'ensemble, nous avons affiché une solide trajectoire de croissance au cours de l'exercice 2023, ce qui nous montre que le cap suivi par notre activité centrale est le bon.

Les tendances de la branche laissent entrevoir des changements et des évolutions au sein de la société. Face à un tel constat, il semble une fois de plus crucial de prendre toute la mesure de ses propres responsabilités et d'agir en conséquence et de manière ciblée. C'est pourquoi ce rapport annuel s'attarde sur le thème de la « prévention ». En effet, pour les entreprises comme pour les particuliers, la prise de conscience et l'autonomisation sont la première étape à accomplir pour évaluer les risques potentiels et aborder l'avenir sous le signe de la sécurité et de la résilience.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos collaboratrices et collaborateurs pour leur remarquable engagement. Le succès n'est pas seulement le fruit d'une stratégie forte. La qualité de chaque modèle d'affaires dépend des personnes qui se trouvent derrière. À vous aussi, chers clients et partenaires, nous adressons nos sincères remerciements pour votre inlassable soutien. Notre objectif principal est et reste la stabilité à long terme et la création de valeur pour l'entreprise et notre coopérative.



Yves Gyr  
Président du conseil  
d'administration



Daniel Stettler  
CEO

# Rapport annuel 2023

## Les crises ont des effets à long terme

En tant que membre de notre coopérative, vous pouvez bénéficier de ristournes en cas de résultats commerciaux positifs. Notre objectif constant est de verser à nos membres une participation aux bénéfices lors des années de succès.

Si la reprise économique s'est poursuivie durant l'exercice sous revue, les répercussions des crises internationales, des tensions géopolitiques et des performances négatives des marchés financiers ont continué malgré tout à se faire sentir. Pour compenser les pertes qui en ont résulté, l'Assurance des métiers a investi dans la stabilité et la sécurité à long terme de l'entreprise. Dans ce contexte, le conseil d'administration a décidé, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale du 29 mai 2024, de ne pas verser de ristournes au titre de l'exercice 2023.

L'Assurance des métiers a pris ainsi une décision stratégique qui lui permet de renforcer ses réserves et de consolider ses fonds propres. Le niveau de sécurité de l'entreprise est ainsi relevé de manière durable et pérenne. Nous donnons ainsi la priorité à notre objectif le plus important : des primes stables et attractives pour nos membres.

Nous vous remercions, chers membres, pour votre compréhension et votre fidélité sans faille.

Yves Gyr  
Président du Conseil d'administration

## Rapport de situation sur les comptes annuels au 31.12.2023

### Activités opérationnelles

Les primes encaissées ont augmenté de 4.5% par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à CHF 49.7 millions. Cette croissance est principalement due à la hausse de l'activité d'assurance-accidents et d'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Les assurances choses accusent un léger repli. La Coopérative d'assurance des métiers poursuit, aujourd'hui comme demain, un objectif d'acquisition de nouveaux clients supérieure à la moyenne. À cette fin, elle axe ses efforts sur l'activité d'assurance-accidents et d'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, ainsi que sur des prestations de services ciblées. Par ailleurs, des améliorations portant sur l'offre de produits et la rentabilité des produits sont mises en œuvre.

Au cours de l'exercice sous revue, les paiements pour sinistres ont reflué de CHF 1.4 million à la faveur d'une évolution plus positive qu'au cours de l'exercice précédent. Malgré cette évolution favorable, des provisions supérieures à la moyenne ont dû être constituées au cours de l'exercice sous revue afin de couvrir des sinistres importants, ce qui a entraîné une hausse de la sinistralité, à 79.1%. Dans l'ensemble, la rentabilité des produits avant modification des provisions s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent, en premier lieu dans l'activité d'assurance-accidents et en second lieu dans l'activité d'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, tandis que dans l'activité d'assurances choses, elle s'est recentrée conformément aux attentes après une année record en 2022.

Les frais de bouclage et administratifs se sont élevés au total à CHF 11.8 millions (année précédente: CHF 11.4 millions). La légère augmentation enregistrée par rapport à l'année précédente ainsi que la hausse des frais administratifs par rapport aux exercices précédents s'expliquent essentiellement par les travaux dans le cadre du projet de remplacement du système informatique pour l'assurance.

### Activités de placement

Grâce à une embellie sur les marchés financiers ainsi qu'à une stratégie de placement assortie d'une meilleure optimisation des rendements depuis le 01.07.2023, l'exercice sous revue affiche un rendement positif des titres sur les valeurs du marché, à +6.1%, soit CHF 9.9 millions (AP: -11.0%, soit CHF -21.7 millions).

Après application de la méthode d'amortissement des coûts, il en résulte une performance comptable de 1.7% (AP: -3.4%). Le bénéfice comptable engrangé est affecté à la poursuite de la consolidation des réserves de fluctuation de valeur à hauteur de CHF 3.0 millions pour les catégories de placements volatiles, ce afin de disposer de moyens suffisants pour absorber les futures fluctuations des cours.

Le produit net des biens immobiliers s'élève à CHF 2.2 millions (AP: CHF 2.4 millions), ce qui correspond à un rendement de 5.2% (AP: 5.8%). Ce léger recul s'explique par une hausse cyclique des réparations et des investissements pour travaux de remplacement.

### Conclusion

Le résultat d'entreprise positif de 2023 à CHF 0.3 million (AP: CHF -0.5 million), après affectations de CHF 3.0 millions aux réserves de fluctuation des valeurs pour les placements en capitaux, de CHF 0.7 million aux provisions techniques pour fluctuations et de CHF 0.2 million au fonds de prévention pour les preneurs d'assurance, prouve que tous les efforts entrepris ont contribué à l'amélioration du rendement de l'AM. Afin de renforcer encore davantage la stabilité financière, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale un report du bénéfice au bilan sur le nouvel exercice.

Le test suisse de solvabilité (SST) affiche au 31.12.2023 un taux de 237.6% (AP: 250.4%), donc largement supérieur à 100%, la valeur minimale exigée au titre du droit de surveillance. Grâce à cette situation positive, l'AM reste en mesure de garantir tous les risques calculés (p. ex. risques d'assurance, risques découlant des marchés financiers et autres risques opérationnels selon l'ORSA) avec le capital-risque nécessaire.

Au cours de l'exercice 2024, l'AM continuera à se concentrer sur son cœur de métier sur les segments de l'assurance-accidents et de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, avec en ligne de mire une croissance supérieure à la moyenne. La situation économique actuelle et les attentes des marchés financiers semblent suffisamment stables pour que les objectifs fixés en interne puissent être atteints. En outre, l'introduction d'un nouveau système informatique pour l'assurance ainsi que le lancement de plusieurs projets de numérisation ouvrent la voie à des procédures de travail à coût optimisé. Le système de gestion des risques, qui s'est vu renforcer au cours de l'exercice 2023, va permettre de réaliser des progrès supplémentaires sur le plan de la qualité des processus, de la sécurité des données et de la conduite stratégique et opérationnelle.

## Demande à l'Assemblée générale

Le Conseil d'administration demande à la 122<sup>e</sup> Assemblée générale du 29 mai 2024 que le résultant du bilan de CHF - 176 679, après les écritures de boucllement proposées, constitué du bénéfice reporté de CHF - 499 875 de l'exercice précédent et du résultat annuel de l'exercice 2023 de CHF 323 196, soit affecté comme suit :

Affectation aux réserves légales provenant de bénéfices	CHF	0
Affectation aux réserves libres	CHF	0
Report à compte nouveau	CHF	- 176 679

10

## Remarque finale

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement exceptionnel au cours de l'année écoulée. En dépit des multiples défis, ils ont contribué à un solide résultat opérationnel grâce à leur flexibilité et à leur engagement.

Nous remercions également chaleureusement nos membres et les preneurs d'assurance pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et pour notre fructueuse collaboration au cours de l'année écoulée.

Meilleures salutations

Pour la direction  
Daniel Stettler, CEO

Pour le conseil  
d'administration  
Yves Gyr, président

Stefanie Meier-Gubser  
Vice-présidente

## Bilan au 31 décembre 2023

### Actif

En CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
<b>Placements de capitaux</b>			
Biens immobiliers	1	45 250 811	45 348 851
Prêts à des participations non consolidées		111 389 867	127 287 943
Actions		46 886 144	23 895 241
Autres placements de capitaux	2	6 553 957	8 159 690
<b>Liquidités</b>			
		283 991	1 740 636
Part des provisions techniques résultant de la réassurance	5	2 814 404	2 290 532
Immobilisations corporelles	3	4 462 454	5 316 151
Immobilisations incorporelles		4 089 869	3 290 467
Créances de l'activité d'assurance / Autres créances	4	298 720	688 154
Autres actifs		142 874	145 527
Actifs de régularisation		660 836	721 447
<b>Total des actifs</b>		<b>222 833 927</b>	<b>218 884 639</b>

11

### Passif

En CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Provisions techniques	5	172 004 363	168 420 712
Provisions non techniques	6	2 700 812	2 807 190
Dettes portant intérêts		23 207 500	23 523 500
Engagements résultant des activités d'assurance	7	9 699 827	9 148 349
Autres passifs (ristournes aux membres)		0	1 492
Autres dettes		15 000	15 000
Passifs de régularisation		2 664 458	2 749 624
<b>Total des fonds étrangers</b>		<b>210 291 961</b>	<b>206 665 868</b>
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)		8 000 000	8 000 000
Réserve légale provenant des bénéfices		4 148 645	4 148 645
Réserve facultative provenant des bénéfices		393 321	70 126
Réserves libres		570 000	570 000
Report de bénéfice		- 499 875	35 422
Bénéfice / Perte de l'exercice		323 196	- 535 295
<b>Total des fonds propres</b>	<b>8</b>	<b>12 541 966</b>	<b>12 218 771</b>
<b>Total du passif</b>		<b>222 833 927</b>	<b>218 884 639</b>

## Compte de résultat 2023

En CHF	Annexe	2023	2022
Primes brutes		51 147 444	48 870 053
Part réassureurs		- 1 468 284	- 1 266 495
<b>Réserves pour propre compte</b>		<b>49 679 160</b>	<b>47 603 558</b>
Variation des reports de primes		60 854	2 619
<b>Primes nettes pour propre compte</b>		<b>49 740 014</b>	<b>47 606 177</b>
Autres produits des activités d'assurance		358 968	375 816
<b>Total revenus techniques d'assurances</b>		<b>50 098 981</b>	<b>47 981 993</b>
Paiements bruts pour sinistres		- 35 851 028	- 37 262 013
Part des réassureurs		0	0
<b>Paiements pour sinistres pour propre compte</b>		<b>- 35 851 028</b>	<b>- 37 262 013</b>
Variation des provisions techniques	9	- 2 946 461	481 638
Part réassureurs aux variations des provisions techniques	9	523 872	1 997 805
<b>Charges pour sinistres pour propre compte</b>		<b>- 38 273 617</b>	<b>- 34 782 570</b>
Frais d'acquisition et d'administration	10	- 11 849 341	- 11 425 846
<b>Frais d'acquisition et d'administration de pour propre compte</b>		<b>- 11 849 341</b>	<b>- 11 425 846</b>
Autres charges techniques pour propre compte	11	- 1 539 967	- 1 547 676
<b>Total charges des activités d'assurance</b>		<b>- 51 662 925</b>	<b>- 47 756 092</b>
Produits des placements de capitaux	12	14 248 300	6 295 363
Charges des placements de capitaux	13	- 12 281 107	- 7 057 808
<b>Résultat des placements de capitaux</b>		<b>1 967 193</b>	<b>- 762 445</b>
<b>Résultat opérationnel d'exploitation</b>		<b>403 249</b>	<b>- 536 543</b>
Autres charges		- 150 000	0
Produits extraordinaires	14	88 552	24 620
<b>Bénéfice / Perte de l'exercice avant impôts</b>		<b>341 801</b>	<b>- 511 924</b>
Impôts directs		- 18 605	- 23 372
<b>Bénéfice / Perte de l'exercice après impôts</b>		<b>323 196</b>	<b>- 535 295</b>

12

## Tableau des flux de trésorerie

En CHF	2023	2022
énéfice / Perte de l'exercice après impôts	323 196	- 535 295
Bénéfices (-) / Pertes réalisé(e)s sur:		
Titres	- 4 487 310	- 2 421 644
Réévaluations (-) / Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	213 697	329 081
Titres	2 000 216	4 388 985
Biens immobiliers	98 040	105 000
Participations / Prêts	0	0
Immobilisations incorporelles	790 612	804 076
Augmentation / Diminution de:		
Créances résultant des activités d'assurance	389 433	- 368 826
Autres créances / Autres actifs	2 654	928
Actifs de régularisation	60 610	- 182 748
Provisions techniques	3 583 651	219 126
Parts des provisions techniques résultant de la réassurance	- 523 872	- 1 997 805
Provisions non techniques	- 106 378	- 201 921
Engagements résultant des activités d'assurance	551 478	- 738 769
Ristournes aux membres	- 1 492	- 2 557 939
Autres engagements	0	- 2 000
Passifs de régularisation	- 85 166	269 483
<b>Flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation</b>	<b>2 809 370</b>	<b>- 2 890 269</b>
Achat (-) / Vente de:		
Immobilisations corporelles	640 000	- 44 688
Titres	- 3 000 000	3 623 587
Biens immobiliers	0	0
Participations / Prêts	0	755 000
Immobilisations incorporelles	- 1 590 015	- 1 710 524
<b>Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement</b>	<b>- 3 950 015</b>	<b>2 623 376</b>
Hypothèques / Avances	- 316 000	- 316 000
<b>Flux de trésorerie résultant des activités de financement</b>	<b>- 316 000</b>	<b>- 316 000</b>
<b>Variations des liquidités</b>	<b>- 1 456 645</b>	<b>- 582 892</b>
Justificatif:		
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	1 740 636	2 323 529
État des liquidités au 31 décembre	283 991	1 740 636
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 1 456 645</b>	<b>- 582 892</b>

13

# Annexe au 31 décembre 2023

## Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et de dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise.

Dans le compte de résultat, les commissions issues des coopérations ont été réaffectées aux autres produits de l'activité d'assurance (jusqu'en 2022, autres produits hors résultat opérationnel).

## Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Les titres à revenu fixe sont évalués à des valeurs calculées selon la méthode d'amortissement des charges (dispositions applicables en matière d'assurance et de surveillance).

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Le cumul des réserves de fluctuation s'élève à CHF 15 046 000 (AP: CHF 12 046 000) et se répartit proportionnellement entre les différentes catégories de placements.

## Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

## Immobilisations incorporelles

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les valeurs incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

## Entreprise

La Coopération d'assurance des métiers a vu le jour en 1902 sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers. Son siège social est situé à l'adresse Sihlquai 255 à 8005 Zurich. Jusqu'au 5 janvier 2020, l'entreprise utilisait l'appellation «Assurance des métiers Suisse».

## Personnel à temps plein

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 durant l'exercice sous revue. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 451 961 (AP: CHF 7 212 678).

## Opérations de leasing

Le solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing, lesquels ne sont pas arrivés à terme ou n'ont pas été annulés dans un délai de douze mois à compter de la date du bilan, s'élève à CHF 55 188 (AP: CHF 61 409).

## Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (AP: absence de dette).

## Sûretés / transfert de propriété à titre de garantie

7 cédulas hypothécaires nominatives de CHF 2.0 millions chacune en

1<sup>er</sup> rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (no cat. 6732).

2 cédulas hypothécaires nominatives de CHF 2.0 millions chacune en 2<sup>e</sup> rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (no cat. 6732).

1 cédula hypothécaire nominative de CHF 4.3 millions en 3<sup>e</sup> rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (no cat. 6732).

1 cédula hypothécaire nominative de CHF 3.6 millions en 2<sup>e</sup> rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

## Passifs éventuels

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée improbable ou dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

## Produits et charges exceptionnels, uniques ou aperiodiques

En 2023, un enregistrement exceptionnel a été effectué conformément à l'annexe 14.

## Dettes à long terme portant intérêts

Échéance à moins d'un an: aucune (AP: CHF 11.6 millions)

Échéance entre un et cinq ans: hypothèque à taux fixe, CHF 11.6 millions, échéance au 21.02.2028; hypothèque fixe, CHF 8.7 millions, échéance au 31.10.2028; hypothèque à taux fixe, CHF 2.9 millions, échéance au 31.10.2028 (AP: aucune).

Échéance à plus de cinq ans: aucune (AP: CHF 11.9 millions)

## Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

## Honoraires de l'organe de révision

Une somme de CHF 86 924 a rémunéré des prestations en matière de révision (AP: CHF 88 853).

## Transactions avec des parties liées

Aucune transaction n'a eu lieu avec des parties liées. Ou les transactions effectuées l'ont été à des conditions conformes au marché.

## Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement majeur postérieur à la date du bilan n'est connu.

En CHF

	2023	2022
<b>1 Biens immobiliers</b>		
Irisstrasse 9, Zurich	631 000	631 000
Albisstrasse 72-74, Zurich	1 001 000	1 001 000
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf	2 764 203	2 764 203
«The Docks», Zurich	20 022 163	20 022 163
Galgenackerstrasse 12, Oensingen	1 324 525	1 324 525
Küfergasse 5+7, Lupfig	6 024 720	6 055 000
«Irispark», Zurich	13 483 200	13 550 960
<b>Total des biens immobiliers</b>	<b>45 250 811</b>	<b>45 348 851</b>
<b>2 Prêts à des participations non consolidées</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Compte courant	6 553 957	3 845 312
Or physique	0	4 314 378
<b>Total des prêts à des participations non consolidées</b>	<b>6 553 957</b>	<b>8 159 690</b>
<b>3 Autres placements de capitaux</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Compte courant	71 173	189 233
Or physique	4 391 281	5 126 918
<b>Total des autres placements de capitaux</b>	<b>4 462 454</b>	<b>5 316 151</b>
<b>4 Créances des activités d'assurances / autre créances</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Preneurs d'assurance	298 720	688 154
<b>Total des créances des opérations d'assurance / autres créances</b>	<b>298 720</b>	<b>688 154</b>

16

En CHF

	Brut	Parts des réassureurs	Net
<b>5 Provisions techniques 2023</b>			
Reports de primes	1 800 995		1 800 995
Assurance accidents privée	1 707 894		1 707 894
Assurances choses	1 357 403		1 357 403
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	9 548 151		9 548 151
Provisions pour fluctuations LCA	3 130 663		3 130 663
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	38 408 689	2 814 404	35 594 285
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	96 389 830		96 389 830
Provisions pour fluctuations LAA	11 129 603		11 129 603
Fonds de compensation du renchérissement	3 363 291		3 363 291
Coûts de traitement des sinistres	5 167 845		5 167 845
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>172 004 363</b>	<b>2 814 404</b>	<b>169 189 959</b>

17

	Brut	Parts des réassureurs	Net
<b>5 Provisions techniques 2022</b>			
Reports de primes	1 861 849		1 861 849
Assurance accidents privée	2 004 225		2 004 225
Assurances choses	1 179 473		1 179 473
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	9 473 362		9 473 362
Provisions pour fluctuations LCA	3 054 661		3 054 661
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	37 367 592	2 290 532	35 077 060
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	92 520 846		92 520 846
Provisions pour fluctuations LAA	13 157 201		13 157 201
Fonds de compensation du renchérissement	3 366 713		3 366 713
Coûts de traitement des sinistres	4 434 790		4 434 790
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>168 420 712</b>	<b>2 290 532</b>	<b>166 130 180</b>

	2023	2022
<b>6 Provisions non techniques</b>		
Fonds de rénovation des biens immobiliers	2 124 753	2 177 824
Fonds de prévention	226 464	224 534
Fonds à disposition	151 404	163 147
Fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	198 191	241 685
<b>Total des provisions non techniques</b>	<b>2 700 812</b>	<b>2 807 190</b>

	2023	2022
<b>7 Engagements résultant des activités d'assurance</b>		
Assurés (primes payées d'avance)	9 691 949	9 111 384
Sociétés d'assurances	7 878	36 966
<b>Total des engagements résultant des activités d'assurance</b>	<b>9 699 827</b>	<b>9 148 349</b>

En CHF

<b>8 Tableau des fonds propres 2023</b>	<b>Situation au 31.12.2023</b>	<b>Perte 2023</b>	<b>Répartition du bénéfice 2022</b>	<b>Situation au 31.12.2022</b>
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale résultant des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	570 000		0	570 000
Report de bénéfice	- 499 875		- 535 295	35 421
Résultat de l'exercice	323 196	323 196	0	- 535 295
<b>Total du tableau des fonds propres</b>	<b>12 541 966</b>	<b>323 196</b>	<b>- 535 295</b>	<b>12 218 771</b>

<b>8 Tableau des fonds propres 2022</b>	<b>Situation au 31.12.2022</b>	<b>Bénéfice 2022</b>	<b>Répartition du bénéfice 2021</b>	<b>Situation au 31.12.2021</b>
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale résultant des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	570 000		500 000	70 000
Report de bénéfice	35 421		9 390	26 031
Résultat de l'exercice	- 535 295	- 535 295	0	509 390
<b>Total du tableau des fonds propres</b>	<b>12 218 771</b>	<b>- 535 295</b>	<b>509 390</b>	<b>12 754 066</b>

<b>9 Variation des provisions techniques 2023</b>	<b>Brut</b>	<b>Parts des réassureurs</b>	<b>Net</b>
Assurance accidents privée	296 331		296 331
Assurances choses	- 177 931		- 177 931
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	- 74 788		- 74 788
LAA (prestations de courte durée)	- 1 041 097	523 872	- 517 225
LAA (prestations de longue durée)	- 3 868 984		- 3 868 984
Provisions pour fluctuations LAA	2 027 598		2 027 598
Provisions pour fluctuations LCA	- 76 001		- 76 001
Coûts de traitement des sinistre	- 733 055		- 733 055
Prélèvement/affectation supplémentaire au fonds de renchérissement	701 466		701 466
<b>Total des variations des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>- 2 946 461</b>	<b>523 872</b>	<b>- 2 422 589</b>

<b>9 Variation des provisions techniques 2022</b>	<b>Brut</b>	<b>Parts des réassureurs</b>	<b>Net</b>
Assurance accidents privée	107 402		107 402
Assurances choses	1 143 366		1 143 366
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	- 644 988		- 644 988
LAA (prestations de courte durée)	351 391	1 997 805	2 349 196
LAA (prestations de longue durée)	64 954		64 954
Provisions pour fluctuations LAA	- 2 070 575		- 2 070 575
Provisions pour fluctuations LCA	665 126		665 126
Coûts de traitement des sinistre	200 634		200 634
Prélèvement/affectation supplémentaire au fonds de renchérissement	664 328		664 328
<b>Total des variations des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>481 638</b>	<b>1 997 805</b>	<b>2 479 443</b>

En CHF

<b>10 Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Frais de personnel, y c. formation	- 7 451 961	- 7 212 678
Honoraires de l'organe de révision	- 86 924	- 88 853
Amortissements sur immobilisations corporelles	- 302 248	- 329 081
Amortissements sur immobilisations incorporelles	- 790 612	- 804 076
Autres frais d'acquisition et d'administration	- 3 217 596	- 2 991 158
<b>Total des frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>- 11 849 341</b>	<b>- 11 425 846</b>

<b>11 Autres charges techniques pour propre compte</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Courtages	- 1 485 648	- 1 462 919
Divers frais d'assurance	- 54 319	- 84 757
<b>Total des autres charges techniques pour propre compte</b>	<b>- 1 539 967</b>	<b>- 1 547 676</b>

En CHF

<b>12 Revenus des placements de capitaux 2023</b>	Revenus courants	Réévaluations / Bénéfices non réalisé(e)s	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 918 066	0	0	3 918 066
Titres à revenus fixes	1 000 025	5 650 611	190 320	6 840 956
Prêts	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0
Actions	707 602	2 402 331	0	3 109 932
Autres placements	127 238	0	252 107	379 345
<b>Total des revenus des placements de capitaux</b>	<b>5 752 931</b>	<b>8 052 942</b>	<b>442 427</b>	<b>14 248 300</b>

<b>12 Revenus des placements de capitaux 2022</b>	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 871 115	0	0	3 871 115
Titres à revenus fixes	1 169 988	7 130	0	1 177 118
Prêts	3 156	0	0	3 156
Participations	0	0	460 000	460 000
Actions	600 135	0	0	600 136
Autres placements	0	70 187	113 651	183 838
<b>Total des revenus des placements de capitaux</b>	<b>5 644 394</b>	<b>77 317</b>	<b>573 651</b>	<b>6 295 363</b>

<b>13 Charges des placements de capitaux 2023</b>	Charges courantes	Amortissements / Pertes non réalisé(e)s	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	- 1 590 969	- 98 040	0	- 1 689 009
Titres à revenus fixes	- 404 642	- 6 737 966	- 15 447	- 7 158 055
Actions	- 108 852	- 3 315 192	- 6 262	- 3 430 306
Autres placements	- 2 237	0	- 1 500	- 3 737
<b>Total des charges des placements de capitaux</b>	<b>- 2 106 700</b>	<b>- 10 151 198</b>	<b>- 23 209</b>	<b>- 12 281 107</b>

<b>13 Charges des placements de capitaux 2022</b>	Charges courantes	Amortissements / Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Immobilier	- 1 350 145	- 105 000	0	- 1 455 145
Titres à revenus fixes	- 323 497	- 231 254	- 497 987	- 1 052 738
Actions	- 93 041	- 4 835 047	- 198 562	- 5 126 650
Autres placements	- 8 610	600 000	- 14 665	576 725
<b>Total des charges des placements de capitaux</b>	<b>- 1 775 293</b>	<b>- 4 571 301</b>	<b>- 711 214</b>	<b>- 7 057 808</b>

En CHF

<b>14 Produits extraordinaires</b>	2023	2022
Vente Sihlcenter 253, Zurich	88 552	0
Vente de parts sociales de la Coopérative ABZ	0	10 000
Remboursement de frais de MD Broker AG	0	14 620
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>88 552</b>	<b>24 620</b>

# Proposition concernant l'utilisation du bénéfice résultant du bilan au 31 décembre 2023

En CHF 2023 2022

La 122<sup>e</sup> assemblée générale, qui se tiendra le 29 mai 2024 à Zurich, disposera du bénéfice résultant du bilan suivant :

## Bénéfice résultant du bilan disponible

Bénéfice reporté au 1 <sup>er</sup> janvier	- 499 875	35 421
Bénéfice (+)/perte (-) de l'exercice	323 196	- 535 295
<b>Total à la disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>- 176 679</b>	<b>- 499 875</b>

Le Conseil d'administration demande à la 122<sup>e</sup> Assemblée générale de répartir le bénéfice résultant du bilan comme suit :

## Demande du Conseil d'administration à l'Assemblée générale

Affectation aux réserves légales provenant de bénéfices	0	0
Affectation aux réserves libres	0	0
Report à compte nouveau	- 176 679	- 499 875
<b>Bénéfice résultant du bilan</b>	<b>- 176 679</b>	<b>- 499 875</b>

22

# Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young AG  
Maagplatz 1, Case postale  
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Zurich, le 26 mars 2024

## Rapport de l'organe de révision Rapport sur l'audit des comptes annuels

 **Opinion d'audit**  
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative d'assurance des métiers (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023 le compte de résultat et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 11-22) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

 **Fondement de l'opinion d'audit**  
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

 **Autres informations**  
La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception, des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

 **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux

dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

 **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

 Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative au report à compte nouveau de la perte au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young AG

 Patrick Schaller  
(Qualified Signature)  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

 Pascal Nikles  
(Qualified Signature)  
Expert-réviseur agréé

23